

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
<a href="#">S/PV.7440</a> 12 mai 2015	Lettre datée du 29 avril 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/300)		Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie	Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, Chef de la délégation de l'Union européenne	Tous les membres du Conseil, tous les invités	
<a href="#">S/PV.7481</a> 8 juillet 2015		Projet de résolution présenté par les États-Unis, la Jordanie, la Lituanie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni (S/2015/508)		Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme	Vice-Secrétaire général, tous les membres du Conseil <sup>b</sup> , Haut-Commissaire	Projet de résolution (S/2015/508) non adopté 10-1-4 <sup>c</sup>
<a href="#">S/PV.7555</a> 10 novembre 2015	Lettre datée du 5 novembre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/841)	Projet de résolution présenté par la Fédération de Russie (S/2015/847)	Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie	Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, Chef de la délégation de l'Union européenne	Tous les membres du Conseil, tous les invités	Résolution 2247 (2015) 15-0-0 (adoptée en vertu du Chapitre VII)

<sup>a</sup> *Pour* : Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Rwanda, Royaume-Uni, États-Unis ; *abstentions* : Fédération de Russie.

<sup>b</sup> Plusieurs membres ont pris la parole plus d'une fois, afin de justifier leur vote et de faire d'autres déclarations.

<sup>c</sup> *Pour* : Tchad, Chili, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis ; *contre* : Fédération de Russie ; *abstentions* : Angola, Chine, Nigéria, Venezuela (République bolivarienne du).

## **B. Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité**

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu huit séances sur la question intitulée « Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité ». Il y a examiné l'évolution de la situation politique au Kosovo, en mettant l'accent sur l'application du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations entre Pristina et Belgrade, en particulier la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe. Le Conseil s'est également penché sur le retour des personnes déplacées, la défense des droits de l'homme, la protection des sites du patrimoine culturel et la lutte contre le recrutement de combattants étrangers dans le cadre des conflits iraquien et syrien.

Le Conseil a également examiné les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et la Force internationale de sécurité au Kosovo<sup>66</sup>. En 2015, le Conseil a examiné la création par les autorités de Pristina d'un tribunal spécial chargé de juger les crimes de guerre et la candidature du Kosovo à l'adhésion à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

<sup>66</sup> Pour plus d'informations sur le mandat de la MINUK, voir la section I (Opérations de maintien de la paix) de la dixième partie.

Séances : résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)  
du Conseil de sécurité

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7108 10 février 2014	Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2014/68)		Serbie	Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo et Chef de la MINUK <sup>a</sup> , M. Hashim Thaçi	Tous les membres du Conseil, tous les invités <sup>b</sup>	
S/PV.7183 27 mai 2014	Rapport du Secrétaire général sur la MINUK (S/2014/305)		Serbie	Représentante spéciale du Secrétaire général, M <sup>me</sup> Atifete Jahjaga	Tous les membres du Conseil, tous les invités <sup>c</sup>	
S/PV.7257 29 août 2014	Rapport du Secrétaire général sur la MINUK (S/2014/558)		Serbie	Représentant spécial du Secrétaire général <sup>a</sup> , M. Enver Hoxhaj	Tous les membres du Conseil, tous les invités <sup>d</sup>	
S/PV.7327 4 décembre 2014	Rapport du Secrétaire général sur la MINUK (S/2014/773)		Serbie	Représentant spécial du Secrétaire général <sup>a</sup> , M. Hashim Thaçi	Tous les membres du Conseil, tous les invités <sup>b</sup>	
S/PV.7377 6 février 2015	Rapport du Secrétaire général sur la MINUK (S/2015/74)		Serbie	Représentant spécial du Secrétaire général <sup>a</sup> , M. Hashim Thaçi	Tous les membres du Conseil, tous les invités <sup>d</sup>	
S/PV.7448 26 mai 2015	Rapport du Secrétaire général sur la MINUK (S/2015/303)		Serbie	Représentant spécial du Secrétaire général <sup>a</sup> , M. Hashim Thaçi	Tous les membres du Conseil, tous les invités <sup>d</sup>	
S/PV.7510 21 août 2015	Rapport du Secrétaire général sur la MINUK (S/2015/579)		Serbie	Représentant spécial du Secrétaire général <sup>a</sup> , M. Hashim Thaçi	Tous les membres du Conseil, tous les invités <sup>d</sup>	
S/PV.7563 19 novembre 2015	Rapport du Secrétaire général sur la MINUK (S/2015/833)		Serbie	Représentante spéciale du Secrétaire général, M <sup>me</sup> Vlora Çitaku	Tous les membres du Conseil, tous les invités <sup>d</sup>	

<sup>a</sup> Le Représentant spécial du Secrétaire général a participé à la séance par visioconférence depuis Pristina.

<sup>b</sup> La Serbie était représentée par son premier ministre.

<sup>c</sup> La Serbie était représentée par son président.

<sup>d</sup> La Serbie était représentée par son premier vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères.